

Le Développement durable en Picardie

Mots clés associés : territoires et acteurs locaux | transitions (écologique, énergétique, ...) | biodiversité | collectivité territoriale | énergie | rural | santé | transports

Résumé

1ère partie : La Picardie est une région peu densément peuplée que caractérise un maillage de petites villes et où les activités agricoles occupent une place prépondérante. De nombreuses voies de circulation, objet d'un trafic routier intense, la traversent. Son industrie régresse tout en demeurant l'une des premières régions industrielles de France.

Sa population est jeune mais exposée au chômage et à la pauvreté.

Ses ressources naturelles sont parfois exceptionnelles.

La région dispose d'atouts réels pour des avancées vers un développement durable et portent des projets exemplaires mais peine à les transformer en une stratégie territoriale globale.

2ème partie : Une ruralité dynamique et durable doit permettre un meilleur accès aux services et équipements, améliorer la qualité de l'habitat, limiter la consommation des ressources naturelles et rechercher un développement économique porteur d'innovation favorisant l'emploi local. La Picardie, où 40% de la population habitent à la campagne, bénéficie des aménités attachées à la ruralité : présence de nature et maillage d'un semis de petites communes. En contrepartie, elle a à résoudre les questions relatives à l'éloignement des services et des emplois. De nombreux moyens peuvent être et sont déjà mobilisés en Picardie dans le sens d'une ruralité durable et de l'émergence de « nouvelles campagnes » qui se vivent en complémentarité avec le monde des villes.

Des multipartenariats productifs s'organisent sur le territoire, par exemple autour de filières comme la filière bois, le local et la proximité y sont valorisés avec la conscience de la nécessité de l'ouverture et de son corollaire l'accueil.

Une offre de mobilité multimodale soucieuse d'en limiter les effets néfastes, la connaissance et la recherche de qualifications adaptées aux enjeux du territoire, l'accès aux réseaux matériels comme aux réseaux immatériels, la conscience d'un environnement à préserver contribuent de façon déterminante à une ruralité dynamique et durable.

5 février 2015

Auteurs

Gourio-Mousel Françoise

Administratrice Insee à la retraite.

Duport Liliane

Diplômée de chimie analytique et d'économie rurale (EHSS) elle a travaillé au ministère de l'agriculture, puis au ministère de l'environnement sur les questions relatives à l'eau et à la gestion des rivières. Elle a coordonné l'élaboration du Cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable et Agendas 21 locaux.

A 4D, elle a participé au projet « Archipel des régions » qui présente, par région, les avancées du développement durable et les grands défis qui se posent aux territoires. Elle est membre du secrétariat d'édition de l'Encyclopédie du développement durable

Texte

Cet article se relie à d'autres portraits régionaux établis dans le cadre de « Archipel des régions ». Il a été commencé avant que ne soit décidée la réforme des régions.

Les auteures remercient les personnes qui leur ont accordé un entretien en particulier Christian Fabry, directeur de l'ADEME-Picardie, Céline Santerre et Caroline Depeyrat à la Région Picardie, Alexandre Platerier de l'association Terre de liens, Pierre Boutillier, réalisateur de documentaires. Elles ont aussi tiré parti des travaux de l'atelier de l'observatoire des Agendas 21 « Investir, Épargner et Produire durablement : Les territoires relèvent le défi » qui a eu lieu les 22 et 23 octobre 2013 à Amiens et qui a fait l'objet du n° 7 des cahiers de l'observatoire paru en octobre 2014.

I - Portrait d'une région avec des atouts pour un développement durable mais aussi des handicaps

La **Picardie**, berceau de la France, depuis les rois mérovingiens, est une région au climat océanique tempéré. La Manche la borde à l'ouest sur une longueur de 170 km. C'est un territoire très rural qui déploie un semis de petites et moyennes villes et compte le plus fort pourcentage (93 %) en France de communes de moins de 200 habitants. Seule, la capitale régionale, Amiens, dépasse 100 000 habitants.

70 % des surfaces sont agricoles, 17 % des boisements. La région a aussi une forte tradition ouvrière liée à l'implantation ancienne d'activités industrielles (travail des métaux, textiles, sucreries, verreries).

Tirillée entre les deux grandes zones urbanisées du Nord-Pas-de-Calais et de l'Île-de-France, coupée socialement en deux parties, la première au sud relativement riche et la seconde au nord paupérisée, la Picardie rassemble trois départements aux identités contrastées, l'Aisne, l'Oise et la Somme. Toutefois, la culture, la langue et l'esprit picards [1] demeurent bien vivants. En témoignent les rèderies [2] couplées aux fêtes de village et la pratique de sports tels le ballon au poing,



Ballon au poing

la longue paume, le javelot tir-sur-cible ou la course attelée. La promotion d'une culture régionale est l'élément-clé de la stratégie du Comité régional du tourisme à travers sa revue « Esprit de Picardie » et son appropriation par tous, servie par la mise en ligne en 2008, à l'initiative du Conseil régional, de l'encyclopédie picarde, wiki régional de la culture picarde.

Une population en situation sociale et sanitaire préoccupante dont la jeunesse cristallise de nombreux enjeux.

La population picarde atteint en 2013 près de deux millions d'habitants. Elle croît faiblement, 0,3 % en moyenne annuelle sur la période 2006-2012, soit la moitié de la moyenne nationale, en raison d'un solde migratoire négatif. C'est une population jeune. Au 01/01/2013, la part dans la population picarde des 60 ans et plus atteint 22,3 %, 23,8 % pour la moyenne nationale

Le taux de mortalité de la Picardie, 9,1 ‰, supérieur à la moyenne nationale, 8,7 ‰, place la région au 14^{ème} rang des régions françaises, à égalité avec le Nord-Pas-de-Calais. Comme en France, les deux premières causes de mortalité sont le cancer et les maladies cardio-vasculaires. Le taux de mortalité prématurée (décès avant 65 ans) est très élevé, le second des régions françaises après le Nord-Pas-de-Calais, en raison de la prévalence de conduites à risques (pratiques addictives, alimentaires,...). L'offre médicale est l'une des plus faibles de France, handicap atténué toutefois par la facilité de son accès liée au maillage urbain d'un territoire au relief peu contraignant. Les actions des pouvoirs publics telle l'enquête JeSais [\[3\]](#) (Jeunes en santé-Indicateurs et suivi) ciblent les jeunes et la prévention des comportements à risques.

En 2009, la moitié des Picards ont un niveau de vie (revenu disponible après impôt par unité de consommation) inférieur à 18 404 euros, ce qui place la Picardie au 14^{ème} rang des régions françaises. La distribution des revenus est en moyenne moins inégalitaire qu'en France mais affiche de forts contrastes entre l'Aisne et la Somme d'une part et l'Oise d'autre part, les familles monoparentales et les autres ménages, les jeunes et le reste de la population. Un picard sur sept vit au-dessous du seuil de pauvreté monétaire. Concentrée dans les villes, la pauvreté est aussi présente en milieu rural où vivent 40 % des habitants. La hausse du prix de l'énergie qui alourdit les dépenses de déplacement et de chauffage contribue à la précarisation des personnes éloignées de leur lieu de travail ou de services, équipements ou logées dans des habitations de qualité médiocre.

Au quatrième trimestre 2013, le taux de chômage s'élevait à 13,7 % dans l'Aisne très touché, notamment la Thiérache, à 11,8 % dans la Somme et à 10,0 % dans l'Oise, soit une moyenne régionale de 11,5 % supérieure à la moyenne métropolitaine 9,7 %.

La part des locataires en logements HLM est élevée, 50 % contre 40 % en France, mais les Picards sont plus souvent propriétaires (62 % contre 57 %) de leur logement, le plus souvent des maisons.

Malgré l'élévation continue du niveau de formation initiale, la part des jeunes âgés de 20 à 29 ans sortis du système scolaire secondaire sans diplôme est la plus importante des régions françaises. Les bacheliers picards poursuivent aussi moins fréquemment que la moyenne des bacheliers français des études supérieures (63 % des diplômés de 2009 contre 67 % en France) et ceux qui le font privilégient les filières courtes telles les sections de techniciens supérieurs (14 % au lieu de 10 % au niveau national) ou les formations paramédicales (10 % au lieu de 6 % au niveau national). Au terme de leur scolarité plus courte que la moyenne française, les jeunes Picards dont le taux d'illettrisme est très élevé avec un écart à la moyenne nationale qui s'accroît, peinent à s'insérer sur le marché du travail. Une meilleure formation initiale constitue un enjeu majeur pour leur meilleure insertion professionnelle. En 2010, les Missions locales pour l'emploi ont accompagné 50 000 jeunes et, en 2011, en coordination avec l'Académie d'Amiens, elles ont mis en place un dispositif de suivi et d'appui pour les « décrocheurs ».

Une économie fragilisée par les crises qui mise sur l'innovation

La Picardie est agricole et industrielle à fois, faiblement tertiaisée avec une orientation forte de ses activités dans la « production concrète ». En 2006, la part des emplois correspondants est de 24,3 %, soit 5 points au-dessus de la moyenne nationale 10 %, soit 2 points de plus que la moyenne nationale, des emplois industriels sont dédiés aux fonctions de transport et de logistique. [4]

Le taux de dépendance de l'économie régionale [5], 46 %, est le deuxième derrière la Haute-Normandie, (54 %), pour une moyenne France entière de 40 %. 17 % (13 % la moyenne France entière) des salariés picards travaillent pour un groupe étranger dont les 2/3 dans l'industrie. Depuis la deuxième partie du XXème siècle, sous les effets combinés de la recherche de gains de productivité, de la diffusion du progrès technologique, de la mondialisation, l'économie picarde subit d'importantes mutations qui modifient l'économie des territoires.

Pour préserver son appareil productif, la Picardie se bat et poursuit des stratégies d'excellence et d'innovation à travers le développement de la recherche, les transferts de technologie, la formation et l'implication des acteurs concernés. Des secteurs prioritaires porteurs d'innovation, au premiers rang desquels des secteurs industriels, sont identifiés [6] : mécanique, matériaux et fibres, agro-ressources et chimie verte, transport et intermodalité, logistique avancée, maîtrise des risques et environnement. En 2005, la Picardie crée trois pôles de compétitivité : IAR (Industrie et Agro-ressources) [7], I-Trans et UP-tex dans les domaines respectivement des agro-ressources, des transports et de la logistique, du textile. Afin notamment de pallier la faiblesse de sa recherche, celle de sa composante publique, elle s'associe aux Régions Champagne-Ardenne pour les deux premiers pôles et Nord-Pas-de-Calais pour le troisième. Une agence régionale pour l'innovation est créée en 2007.

Une agriculture performante dont l'industrie constitue l'aval privilégié....

Phénomène très marqué en Picardie, la concentration de l'activité agricole - la SAU moyenne des exploitations est de 97,6 ha contre 56,1 France entière - s'opère au profit des grandes exploitations dont le nombre décroît moins vite que celui des moyennes et petites unités. Les grandes exploitations, 57 % du total, assurent 91 % du potentiel de la production. La spécialisation dans les grandes cultures (céréales, oléagineux, betterave) se renforce. La Picardie se place aussi dans les premiers rangs des régions françaises pour la production de pommes de terre et de certains légumes (haricots, petits pois, salsifis,..). Près d'une exploitation agricole sur deux possède un troupeau herbivore, mais la production laitière, l'une des premières productions picardes, est en déclin et le nombre d'éleveurs diminue. Quatre éleveurs sur 10 ont cessé leur activité entre 2000 et 2010 et avec eux disparaissent les prairies et les haies caractéristiques du paysage et réservoirs de biodiversité. L'élevage est aussi menacé par l'intensification qu'illustrent par exemple le lancement très contesté de la Ferme des mille vaches dans la Somme ou le projet d'une ferme de 1500 bovins

dans l'Aisne.

La richesse de la production agricole picarde couplée à la proximité du marché francilien a favorisé le développement d'une puissante industrie agricole et alimentaire (produits laitiers et conserves et surgelés de fruits ou légumes), quatrième employeur industriel picard (15 000 emplois répartis en 200 établissements). Sous l'impulsion du pôle IAR, « la référence européenne en matière de valorisation non alimentaire des agro-ressources », l'agriculture alimente, dans le cadre de l'Institut P.I.V.E.R.T. [8], le développement de la chimie verte, resserrant ainsi ses liens avec l'industrie. Le modèle intensif actuel, très mécanisé et utilisateur d'intrants chimiques, a un impact négatif [9] non seulement sur la qualité des paysages, des sols, de l'eau et de la biodiversité en général, mais aussi, des études le soulignent, sur la santé de tous, agriculteurs compris [10]. L'agriculture est le quatrième secteur émetteur de gaz à effet de serre (GES) [11] en Picardie derrière l'industrie, les transports et le bâtiment.

C'est au défi de la réorientation de son modèle agricole vers un modèle durable que se trouve confrontée la Région Picardie, tout comme les autres Régions françaises.

Le savoir-faire acquis à travers la mise en œuvre en précurseur par la région de modes alternatifs comme l'agriculture raisonnée, la production intégrée ainsi que le très bon niveau de formation des chefs d'exploitation (en 2010, 87 % des exploitants de moins de 40 ans ont un niveau d'études au moins égal au bac et 26% contre 17 % en moyenne nationale, un niveau d'études supérieures) constituent autant d'atouts pour relever ce défi. Des centres de recherche et de formation, comme par exemple Agro-transfert ressources et territoires accompagnent de tels changements.

L'installation de jeunes agriculteurs potentiellement porteurs de nouvelles démarches de production est rendue de fait extrêmement difficile malgré le soutien d'associations comme Terres de liens et ce, en raison du niveau de prix très élevé d'une terre de bonne qualité convoitée par des exploitants en recherche constante d'extension.

Les nombres des exploitations (ou de projet de conversion en) bio ou de produits agricoles labellisés restent très en dessous des moyennes nationales.

Faute de volonté politique réelle, les évolutions récentes de la PAC n'apparaissent pas de nature à produire les inflexions du modèle agricole vers un modèle plus durable.

.. et une industrie, pivot de la politique économique.

Sa contribution au PIB national industriel fait de la Picardie l'une des premières régions industrielles françaises. En 2011, la part, 17,7 %, de l'industrie dans la valeur ajoutée picarde se situe nettement au-dessus de la moyenne nationale, 12,7 %. Le secteur emploie, en 2011, près d'un salarié sur cinq. Quatre branches dominent l'activité industrielle : la chimie-caoutchouc-plastiques, la métallurgie, la transformation des métaux, l'équipement mécanique, les industries alimentaires et agricoles (IAA).

Les pertes relatives en emplois de l'industrie comptent parmi les plus élevées de France. La montée en gamme, appuyée sur l'innovation, de sa production est un axe stratégique prioritaire du maintien et du développement des secteurs industriels traditionnels. Ainsi, dans la filière métallurgie-mécanique, la Région soutient la constitution progressive de trois pôles : aéronautique avec la création à Meaultes d'Industri-Lab, plateforme d'innovation, près du site d'Aérolicia (ex-Airbus-Industrie), du machinisme agricole autour de Beauvais avec l'installation d'un deuxième site de production de la société AGCO-MasseyFerguson dans la proximité de l'Inra, de l'Institut LaSalle-Beauvais et de la plateforme Agro-Transfert d'Estrée-Mons et enfin, ferroviaire autour d'Amiens. Misant sur l'innovation, de nouvelles filières industrielles se mettent en place, telles celles déjà citées de la valorisation non alimentaire du végétal ou chimie verte.

Le tourisme : un rang modeste au niveau national mais un poids non négligeable au niveau

régional.

En 2009, la Picardie est la 18ème région française en termes de nuitées sur la période d'été. Toutefois, mesuré en emplois, le poids du tourisme, 22300 emplois dont 18000 salariés, équivaut à celui des trois principaux secteurs industriels de Picardie réunis, soit les secteurs du caoutchouc et des plastiques, de la métallurgie, des denrées alimentaires.



Mers les Bains

Sa composante tourisme d'affaires est importante. Cette activité exploite l'attrait d'un patrimoine riche et accessible, patrimoine historique : cathédrales d'Amiens, de Laon., châteaux de Chantilly, Compiègne..., sites mémoriels, patrimoine naturel avec l'exemple emblématique de la baie de Somme, les parcs naturels régional de l'Oise-Pays-de-France, marin des estuaires picards et de la mer d'opale auxquels s'ajoutent de nombreux parcs de loisirs ou d'attraction (parc Astérix, Vallée des Peaux-rouges,...).

L'encadrement de l'activité touristique, à la fois créatrice de richesses économiques et destructrice potentielle de ressources naturelles, est posé dans le nouveau schéma régional du tourisme durable en Picardie adopté en 2011 par la Région.

La route, un mode de transport prédominant pour le fret comme pour les personnes.

La Picardie dispose d'un réseau de routes très dense-au 01/01/2006 ; la densité des routes nationales y est de 68 km pour 1000 km², très supérieure à la densité nationale de 49 km pour 1000 km², ainsi que d'un ensemble autoroutier monté en puissance à partir des années 90. Elle possède aussi un réseau ferré en étoile qui irrigue l'ensemble de la région. C'est une région aux flux de circulation de marchandises très intenses, en raison de sa situation sur un des principaux axes de transit européen, dans une double proximité du Nord de l'Europe et de l'Ile-de-France, ainsi que de l'importance de sa production concrète [12] et du poids de la logistique dans ses activités. Plus de 90 % des marchandises transportées le sont par la route. En 2003, la part des flux internes de marchandises dans le total des flux de marchandises est supérieure à 40 %. La réalisation du canal à grand gabarit Seine-Nord devrait permettre la captation partielle du trafic routier. Le début de son ouverture est prévu en 2022 [13].

Les déplacements domicile-travail des Picards sont parmi les plus nombreux et les plus longs de France. Si 4 Picards sur 10 habitent en milieu rural, les grands pôles urbains concentrent huit emplois sur 10. 4 déplacements sur 5 utilisent la voiture. Toutefois, le réseau ferré constitue le mode préféré des Picards pour les déplacements professionnels longs et plus de 80 000 Picards empruntent quotidiennement un train, dont les 2/3 vers l'Ile-de-France.

La mise en service prévue pour 2020 du « barreau » Creil-Roissy, liaison ferroviaire Picardie-Roissy, améliorera les déplacements des Picards vers le pôle d'emplois de Roissy ainsi que, via le réseau TGV, les relations de la Picardie avec le Nord-est de la France et l'Europe.

Le secteur des transports représente 26 % (dont 15 % au titre des voyageurs et 11 % au titre des marchandises) de la consommation énergétique finale picarde. Il est à l'origine de 25 % des émissions de GES en Picardie, soit le deuxième secteur émetteur après l'industrie avec 4 millions de tonnes d'équivalents CO2 [14].

Un pôle de compétitivité pour les transports durables I-Trans est opérationnel pour la Picardie et le Nord-Pas-de-Calais.

Energie, un gisement d'économies et un potentiel de développement des énergies renouvelables.

Avec une croissance annuelle moyenne par habitant sur la décennie 90 de 1,4 % supérieure à celle de sa population, 0,3 %, la consommation énergétique finale picarde est supérieure de 15 % à la moyenne nationale. En 2005, cette consommation s'établit à 5,4 millions de TEP dont 70% de produits fossiles (gaz naturel, produits pétroliers) [15].

Le premier chantier énergétique de la Picardie est celui de la maîtrise de sa consommation. Son application au secteur résidentiel et tertiaire déclinée en travaux de rénovation et d'isolation s'inscrit en cohérence avec les objectifs de la loi Grenelle2 [16] et constitue un enjeu au plan écologique (limitation de la croissance des GES), sociale (réduction de la précarité énergétique, création d'emplois qualifiés), économique (croissance de l'activité du secteur de la construction et technologique (promotion de la construction durable).

L'action des pouvoirs publics est double en direction de la demande (information des ménages et accompagnement de leur projet dans ses dimensions technique et financière) et en direction de l'offre (requalification et réorganisation de la profession). Cette action est portée par le SPEE, créé fin 2013, premier service régional pour l'efficacité énergétique. Pour le premier volet de son action, le SPEE s'appuie sur le réseau, mis en place par l'ADEME en liaison avec les collectivités locales, d'information et de conseils aux particuliers sur les économies d'énergie et les économies renouvelables prolongé par le réseau des PRIS (points rénovation info service) [17] et pour le second sur le centre de transfert, le CODEM-le Batlab, (ex CODEM-Picardie). Membre du pôle mondial de compétitivité IAR [18], cet organisme, soutenu par le Conseil régional est spécialisé dans le développement des éco et agro-matériaux pour la construction et la rénovation durables. Il anime le réseau de formation Praxibat.

En matière de transport, la substitution des agro-carburants [19], effective pour ceux de première génération, ne s'inscrit pas tant dans la réduction de la consommation énergétique du secteur que dans son évolution vers un mode plus protecteur des hommes et de leur environnement. La production des agro-carburants se réoriente actuellement vers ceux de deuxième et troisième générations. La mise au point des agro-carburants de deuxième génération bénéficie à travers le pôle IAR d'un environnement de recherche de pointe et d'accompagnement et de soutien de la part des pouvoirs publics au titre de son caractère prioritaire dans la politique énergétique picarde.

Les énergies renouvelables offrent à la Picardie une opportunité d'exploitation des ressources locales et de création de filières.



Agriculture et Eoliennes

Ventée, relativement peu peuplée, la Picardie est avec 1700 MW accordés dont 756 en service, la première région française, en 2011, pour la production éolienne d'électricité. Les ressources de biomasse ligneuse (bois, essentiellement des sous-produits non commercialisables d'exploitations forestières ou d'espaces verts, et paille) alimentent 35 chaufferies collectives. Des ressources forestières supplémentaires existent en matière de feuillus.

La Picardie est dotée de deux installations de méthanisation, d'un centre de valorisation énergétique et d'un centre d'enfouissement de classe 2 [20]. C'est dans l'extension à la totalité des déchets concernés des processus de méthanisation ou d'incinération que réside l'accroissement potentiel des ressources énergétiques ainsi produites.

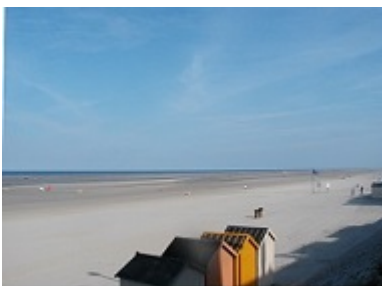
Le sud de la région dispose aussi d'un potentiel géothermique élevé mais mal connu.

Une politique de soutien continu aux énergies renouvelables serait nécessaire pour la transformation de ce potentiel diversifié en richesses énergétiques.

Des ressources naturelles abondantes mais vulnérables et menacées

La Picardie [21] dispose de ressources naturelles (milieux naturels et paysages, biodiversité, sols, eau) que les activités humaines et certains phénomènes plus ou moins naturels contribuent à fragiliser, voire à détruire.

La Picardie abonde en milieux naturels (massifs boisés, bocages, pelouses, landes, marais, tourbières, littoral...) dont certains exceptionnels tels les marais tourbeux alcalins des vallées de la Somme, de la basse Authie, de l'Avre, de Sacy, de la Souche et de l'arrière-littoral, son littoral avec la Baie de Somme, la vallée de



La plage de Fort-Mahon

l'Oise. Ces milieux façonnés par des pratiques ancestrales laissent à voir des paysages très caractéristiques d'une grande variété.

La biodiversité picarde, tout en demeurant inférieure à celle des régions du Sud, est supérieure à celle des régions voisines. Elle abrite sur son territoire, dont la superficie représente 4 % de la superficie nationale, près de la moitié des habitats naturels [22] de France répertoriés du fait de leur remarquable biodiversité, un tiers des espèces de la flore et un peu plus de la moitié des mammifères, des amphibiens et des poissons de France. : ainsi, plus de deux cents espèces migratrices font halte dans ses zones humides, son littoral accueille, des phoques veaux-marins,

60 % des effectifs français, se pare de « falaises à choux sauvages »...

Les performances de l'agriculture en Picardie doivent beaucoup à la fertilité de ses sols mais la pratique d'une agriculture intensive appauvrit les sols, dégrade la qualité de l'eau, porte atteinte à la biodiversité tandis que la régression ou l'abandon de certaines pratiques agricoles ou non entraîne la disparition progressive des habitats naturels.

L'artificialisation des sols liée à l'aménagement du territoire (étalement urbain, construction de plateformes logistiques, de voies de circulation..) concerne 7 % des sols picards (5ème rang français) et s'effectue principalement au détriment des terres agricoles [23]. L'aménagement du territoire s'accompagne de sa fragmentation, ce qui est dommageable pour la biodiversité.

La biodiversité des milieux naturels peut aussi être mise à mal par leur surfréquentation.

L'état des ressources en eau (cours d'eau, zones humides, nappes phréatiques souterraines) constaté à ce jour est tel, suite aux pollutions d'origine diverse, agricole, domestique, industrielle..., que l'objectif du « bon état » de la ressource fixé par la DCE, directive-cadre sur l'eau, ne sera pas atteint en 2015 et que l'Etat français devra en demander le report pour 2021 voire 2027 pour certaines ressources.



Picardie, terre de mémoire

A tout cela s'ajoute la survenance de phénomènes plus ou moins naturels. Près de 8 communes sur 10 sont menacées par un risque de mouvement de terrain (coulées de boue, effondrement) contre près du quart en moyenne en France. L'existence de très nombreuses cavités souterraines issues de l'activité humaine (guerre 1914/1918, extraction de matériaux) constitue le premier facteur de prédisposition à des effondrements.

La submersion marine due au réchauffement climatique pourrait affecter fortement la Picardie. Les falaises de craie littorales d'Ault et Mers-les-Bains enregistrent déjà depuis longtemps un recul du trait de côte et des falaises.

Pour lutter contre ces processus de fragilisation voire de destruction, des procédures d'identification, d'inventaire, de classement et de protections diverses des territoires sont mises en œuvre tel le classement en zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF), en 2009 24,5 % du territoire picard (27,1 % pour la France), en zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO), 8 % du territoire picard en 2009, soit la moyenne nationale. Ce dispositif de protection évolue avec la mise à jour en continu des ZNIEFF et sera renforcé par la création attendue du Parc naturel régional de la Picardie maritime, actuellement en cours d'élaboration, ce qui portera à deux le nombre de parcs naturels régionaux en Picardie avec le parc naturel régional de l'Oise- Pays-de-France ouvert en 2004 à l'initiative de l'Ile-de-France et de la Picardie.

En 2012, a été créé le Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'opale, Site

d'Importance Communautaire(SIC) au sein duquel se trouve la baie de Somme labellisée Grand site de France.

Malgré ces protections, la disparition des ressources naturelles picardes se poursuit [24] .

La fréquentation par le public de ces lieux répertoriés peut être une opportunité pour la prise de conscience des enjeux pour l'homme de la préservation et la sauvegarde des ressources naturelles .

Le « portrait » ainsi établi de la Picardie met en évidence les atouts et les handicaps de la région pour un développement durable.

Le gisement des besoins en matière de rénovation du bâtiment, le potentiel de développement des énergies renouvelables et du secteur tertiaire conforté par le maillage urbain du territoire, l'impératif, enfin, de protection ou de sauvegarde des richesses naturelles constituent autant d'opportunités pour la création d'actions et d'activités durables en Picardie.

Les collectivités territoriales porteuses de projets durables tels les divers plans régionaux, agendas 21 locaux et plans climat-énergie territoriaux (PCET) sont nombreuses qui suscitent l'implication la plus large possible de tous les acteurs concernés. Ces démarches se trouvent toutefois entravées par la forte dépendance des acteurs de la région vis-à-vis de centres de décision extérieurs comme l'étranger pour l'industrie, l'Union européenne pour l'agriculture ou encore par l'adhésion insuffisante d'une population jeune, à la natalité dynamique mais qui subit pour une part grandissante, comme la population des autres régions françaises, le chômage et la pauvreté.

La fusion de la Picardie et du Nord-Pas-de-Calais, région avec laquelle elle partage de nombreuses similitudes sociales et culturelles ainsi que la pratique de partenariats économiques donnera-t-elle un élan à une démarche vers le développement durable redéployée sur un territoire redynamisé ?

Annexe I

Repères chiffrés

Population et société :

Au 01/01/2013, 1 924 737 hab., 2,94 % de la population française, 15,9 % la part des 65 ans et plus, 17,6 % pour la France.

Croissance annuelle moyenne entre 1982 et 2011 : 0,34 % (0,54 % la moyenne nationale) dont 0,47 % au titre du solde naturel.

Au 01/01/2012, espérance de vie à la naissance : 76,7 ans pour les hommes, 83,1 ans pour les femmes, 78,5 et 84,8 ans moyennes nationales, respectivement les hommes et les femmes.

Densité de population en 2010 : 98,6 hab. /km² (France métropolitaine 115, 4 hab. /km²).

En 2011, revenu disponible brut par habitant 19 210 euros.

Niveau de vie en 2009, 18 404 Picardie, Aisne : 17 351, Oise : 19 564, Somme : 17 780 ; rapport interdécile D9/D1 : Picardie : 4, 3, France métropolitaine : 4,7.

Fin 2012, 7, 6,% de la population régionale couverte par le RSA, Aisne : 9 %, Oise : 6,1 %, Somme : 8,5 %, population métropolitaine, 6,5 %.

Taux de chômage au 4^{ème} trimestre 2013 : Picardie : 11,5 %, Aisne : 13,7 %, Oise : 10,0 %, Somme : 11,8 %, France métropolitaine : 9,9 %.

Indicateur de Santé sociale (ISS) [25] en 2004 : 39,4 (France métropolitaine 56,5)

Economie :

PIB 2012 : 45, 681 Mds euros, soit 2,25 %, du PIB national .

Valeur ajoutée par branche : 3,5 % agriculture, 17,3 % industrie, 6,2 % construction, 47,3 % tertiaire marchand, 25,8 % tertiaire non marchand (respectivement 2,0, 12,6, 6,3, 56,7 et 22,4 % pour la France métropolitaine)

En 2012, quatrième région de France en termes d'emplois industriels : 20 % des salariés picards employés dans l'industrie contre 15 %, en moyenne en France et 5^{ème} pour la contribution de son PIB industriel au PIB régional.

4,4 % des salariés et 22 % des non-salariés employés dans l'agriculture contre 3, 2 et 26 % respectivement pour les moyennes nationales. 10^{ème} région de France pour sa production agricole grâce à sa production végétale.

0,7 % la part de SAU picarde cultivée en bio et 1,7 % la part des exploitations bio.

Ressources naturelles :

19 399 km², soit 3,6 % de la superficie métropolitaine, 170 kms de côtes

En 2008, 12 000 sites ayant hébergé une activité industrielle dénombrés

En 2006, 326 millions de m³ d'eau prélevés (usages domestiques 58 %, industriels 31,7 %, agricoles 10,3 %, énergétiques 0 % respectivement 18,0, 8, 8, 14,6 et 58,6 les moyennes nationales), 1 % du total national .

En 2010-2011, 3/4 des cours d'eau en mauvais état écologique et chimique, 20 sur 26 des masses d'eau souterraine en mauvais état chimique mais la totalité en bon état quantitatif.

En 2009, 1/3 du territoire protégé via son inscription, (ou des mesures de protection diverses), sur des inventaires nationaux, européens ou internationaux tel RAMSAR pour les 17 000 ha de la Baie de Somme.

3 parcs naturels : le parc naturel régional de l'Oise Pays-de-France, le parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale créé fin 2012 et le parc naturel régional de la Picardie maritime en projet.

1^{ère} région éolienne de France avec 1100 MW autorisés et 671 installés.

En 2007, émissions de GES : 14,1 millions de teqCO₂ ,3 % des émissions françaises réparties entre l'industrie 29 %, les transports 25 %, le bâtiment 23 %, l'agriculture 21 %, les déchets et eaux usées 2 %. Emissions par habitant 7,4 teqCO₂ (la moyenne métropolitaine 7,5 teqCO₂).

En 2011, 629 kg de déchets ménagers et assimilés, dont 219 collectés en déchetterie, produits par un Picard donnant 283 kg d'ordures ménagères résiduelles, respectivement 590 ,195,et 288 kg pour un Français.

Sources :

www.insee.fr/fr/regions/picardie/

- *Stratégie régionale pour le patrimoine naturel de Picardie* Conseil régional de Picardie
- *Recensement agricole 2010- Premières tendances-* Agreste Picardie-Les feuilles de liaison-n°39 septembre 2011
- *Tableau de bord des émissions de gaz à effet de serre et de l'énergie en Picardie.*
- Synthèse régionale-Edition 2010.-Chiffres 2007
- Atlas de l'eau-Picardie-Janvier 2014

Annexe II

Agendas 21 et plans-climat-énergie territoriaux (PCET), pratiques territoriales de développement durable en Picardie 2014

Les **agendas 21** (A21) portés par des collectivités territoriales, dits A21 locaux, sont définis en référence à un cadre-type [26] pour faciliter leur mise en place.

La communauté d'agglomération d'Amiens-Métropole en 2004, suivie en 2005 par le Département de l'Oise, sont les collectivités pionnières en Picardie en matière d'Agenda21.

Le recensement de la DREAL de Picardie [27] dénombre, en octobre 2013, 26 collectivités territoriales porteuses d'un A21. Gage de leur qualité et de la cohérence des politiques menées au plan local, 6 d'entre eux ont été reconnus, dont celui d'Amiens-Métropole en 2007, prolongé en 2011 et ceux des Départements de l'Oise et de la Somme en 2011.

La communauté d'agglomération du Beauvaisis a adopté le projet « Prospective 21 » résultat de la fusion de son A21 avec une démarche prospective à 30 ans.

Si elle concerne territorialement toute la Picardie, la démarche lancée par les agendas semble marquer le pas de plus l'articulation avec les nouveaux outils, **les Plans-Climat-Energie Territoriaux**, n'est pas satisfaisante alors même qu'ils répondent à l'une des 5 finalités assignées aux A21 locaux : la lutte contre le changement climatique.

L'Observatoire des PCET [28], recense pour la Picardie 13 PCET dont 7 relatifs à des collectivités de moins de 50 000 habitants pour lesquelles un PCET n'est pas obligatoire. Le Département de la Somme a voté en 2011 les 30 actions de son PCET.

Pour que soient respectés ses engagements européens (règle des trois fois 20 du paquet climat-énergie [29] , facteur 4 [30]) ou nationaux (loi Pope [31], notamment), la France se dote d'outils facilitant leur déclinaison régionale, les SRCAE, **Schémas territoriaux Climat-Air-Energie**, qui ont vocation à coordonner les politiques locales mises en place à travers les PCET. La Picardie est la première région de France à adopter un SRCAE en 2012.

Enseigné en tant que discipline, le développement durable devient aujourd'hui sous l'impulsion des conseils de Région partie intégrante d'un nombre croissant de projets d'établissement. En prenant la forme d' **agendas 21 scolaires**, ils prolongent la forte implication de la Région et des ses partenaires, ADEME-Picardie notamment, en faveur de l'enseignement du développement durable [32].

Pour les établissements agricoles, cette évolution s'opère tout particulièrement depuis la mise en œuvre, entre 2003 et 2006, du PNAB (Plan National pour l'Agriculture Biologique).

Bénéficiant d'une coordination, la totalité des lycées publics d'enseignement professionnels agricoles (LPA) picards développent des projets de développement durable. Projets qui abordent notamment la question de la restauration durable. Le conseil régional de Picardie et l'ADEME soutiennent depuis 2007 les A21 de sept d'entre eux. Le lycée d'Aumont dans l'Aisne dont la démarche possède une certaine antériorité a reçu le label d' « éco-école ».

Lors de la réalisation de son agenda 21 en 2005, le Département de l'Oise y inclut un volet éducatif en direction des collégiens. En partenariat avec les services départementaux de l'Education et l'ADEME-Picardie, il conduit entre 2008 et 2011 une démarche-pilote d'agenda 21 dans les 4 collèges George Sand et Henri-Baumont à Beauvais, Edouard Guynemer à Compiègne et Edouard Herriot à Nogent-sur-Oise.

II - Les engagements de la Picardie vers une ruralité durable

Qu'attendre d'une ruralité durable ?

Pour offrir de bonnes conditions de vie à la population, et lutter contre les processus qui engendrent la pauvreté, l'exclusion et le creusement des inégalités entre ruraux et urbains, une ruralité dynamique et durable devra permettre un meilleur accès aux services et équipements, améliorer la qualité de l'habitat, limiter la consommation des ressources naturelles et rechercher un développement économique porteur d'innovation et favorisant l'emploi local.

Une économie de « fonctionnalité » [